

DELIBERATION n° Del.2023-XI-188 DU **CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2023**

Commune de Faveraes-Seythenex

DATE DE LA CONVOCATION

Le Jeudi 07 Décembre

2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

 en exercice : 33 : 28 présents - représentés : 5 - absents ou excusés: 0 : 33 votants

Acte certifié exécutoire par le maire compte-tenu:

7 0 DEC. 2023

De la publication le

PRESENTS: Jacques DALEX, Maire,

Martine BRASSOUD, Claude GAILLARD, Christine DUMONT-THIOLLIERE, Georges VIGNIER, Martine BEAUMONT, Marc BRACHET, Jean-Pierre PORTIER, Adjoints au maire, Bernard PAJANI, Michel VOISIN, Liliane THORENS, Michèle TARDIVET-MERCIER, Jeannie TREMBLAY-GUETTET (J.Tremblay-Guettet Arrivée à 18h47) Florence GONZALES, Gilles ANDREVON, Mohammed FAYEK, Sophie FERNANDEZ, Julien PORTIER, Anne-Marie BERNARD, Véronique BOUCHET, David DUNAND-CHATELLET, Julie DENAMBRIDE, Damien VACHERAND-DENAND, Yves CREPEL, Christiane LECUYER, Olivier TISSOT-DUPONT, Dominique GOUSSARD, Virginie DUPONT Conseillers municipaux

ABSENTS REPRESENTES PAR POUVOIR:

Brigitte BOISSON a donné procuration à Marc BRACHET, Agnès BALLIEU a donné procuration à Liliane THORENS, François HUSAK a donné procuration à Christine DUMONT-THIOLLIERE, Jean-Philippe MARTINET a donné procuration à Virginie DUPONT, Françoise KLEMENCIC a donné pouvoir à Yves CREPEL

ABSENTS:

Secrétaire de Séance : Bernard PAJANI

2 O DEC. 2023

Avenant à la convention à intervenir avec le CSE STAUBLI (Délib Del.2023-IX-163)

Rapporteur: Madame Martine BEAUMONT, Adjointe au Maire

Une convention à intervenir avec les CSE Stäubli et ST Dupont a été passée selon la délibération n°Del.2023-IX-163 du 15 novembre 2023 concernant l'édition du Noël des CSE 2023.

En raison du changement de signataire de la Convention, à savoir uniquement le CSE Stäubli ainsi que la modification de la participation financière de ce dernier, il s'avère nécessaire d'établir un avenant portant modification des signataires à la convention à intervenir évoquée ci-dessus.

Un exemplaire de ce dernier est joint en annexe.

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le 20/12/2023

ID: 074-200054138-20231213-DEL_2023_XI_188-DE

Ceci exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE l'avenant à la convention à intervenir avec le CSE Stäubli pour l'édition du Noël du CSE 2023, dont un exemplaire est joint en annexe ;

→ AUTORISE le Maire ou, en cas d'empêchement, un adjoint à signer, au nom et pour le compte de la commune les conventions, avenants et toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus,

Le Secrétaire de séance, Bernard PAJANI Le Maire, Jacques DALEX